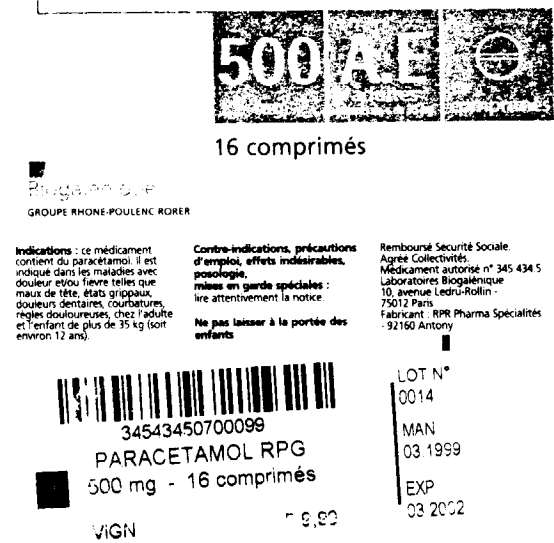


NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

4. Le traitement médical repose selon les cas sur des antalgiques (médicament soulageant la douleur, exemple : paracétamol) (5,5 points)

4.1. Rechercher sur l'emballage ci-dessous les mentions énumérées dans le tableau et le compléter :

Paracétamol RPG



Dénomination du produit	
Catégorie de malades concernés	
Numéro du lot	
Date limite de consommation	
Présentation du produit	

4.2. Préciser l'intérêt du numéro du lot porté sur l'emballage

4.3. Ce médicament présente une vignette blanche qui permet un remboursement à 65% par la Sécurité Sociale.

- Nommer la part qui reste à la charge de l'assuré et en préciser le pourcentage :

4.4. Indiquer comment l'assuré peut compléter les remboursements de la Sécurité Sociale :

DANS CE CADRE
NE RIEN ECRIRE

Académie : _____ Session : _____
 Examen : _____ Série : _____
 Spécialité/option : _____ Repère de l'épreuve : _____
 Epreuve/sous épreuve : _____
 NOM : _____
 (en majuscules, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)
 Prénoms : _____ n° du candidat _____
 Né(e) le : _____
 (le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la liste d'appel)

Mal de dos, mal du siècle

**Les lombalgies* peuvent-elle être reconnues
comme maladies professionnelles ?**

Parce que sous une forme ou une autre le mal de dos touche 7 français sur 10, on parle volontiers de mal du siècle. En fait, les maladies du dos ont toujours existé, mais elles font plus parler d'elles aujourd'hui.

Partie du corps très sollicitée, c'est très naturellement que le dos s'use avec l'âge. Une usure normale souvent aggravée par d'autres facteurs : traumatismes professionnels ou sportifs, port de charges lourdes, mauvaises postures, excès de poids, stress, fragilité génétique. Un mal de dos reflète souvent le vieillissement d'un ou plusieurs éléments constitutifs de la colonne. Ces atteintes de la colonne peuvent être responsables selon les cas de lumbago, torticolis, sciatique...

... Depuis une décision ministérielle de 1998, certaines lombalgies* graves peuvent désormais être reconnues comme d'origine professionnelle, et donc indemnisées. Cette mesure devrait concerner 1000 à 2000 personnes par an.

Les professions les plus touchées sont les manutentionnaires, les conducteurs, les peintres en bâtiment et les aides-soignants.

* **Lombalgie** : douleur de la région lombaire (du dos)

Info Santé Oct.1999

1. Après avoir pris connaissance du texte ci-dessous (5,5 points) :

1.1. Relever cinq facteurs aggravant le mal de dos :

B.E.P	SECTEUR SECONDAIRE ÉCRITS DU 08 JUN 2000	Session 2000	DURÉE 30 min	COEFF. 1
Épreuve : Vie sociale et professionnelle		SUJET		Page : 1 / 2

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

1.2. Nommer parmi ces facteurs celui qui peut s'appliquer à votre domaine professionnel :

1.3. Proposer quatre moyens de prévention du mal de dos (deux dans chaque secteur) :

- dans les activités professionnelles : _____

- dans les activités quotidiennes : _____

2. Le mal de dos peut être aggravé par le stress (4,5 points).

2.1. Indiquer trois causes de stress :

- _____

- _____

- _____

2.2. Citer trois manifestations physiques du stress.

- _____

- _____

- _____

2.3. Citer trois moyens de prévention du stress.

- _____

- _____

- _____

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

3. Lombalgies : maladies professionnelles ? (4,5 points)

3.1. Définir ce qu'est une maladie professionnelle :

3.2. En cas de maladie professionnelle, les frais médicaux sont pris en charge par la Sécurité Sociale.

Entourer le taux de cette prise en charge :

100%

75%

65%

35%

3.3. Dans le cas d'une maladie professionnelle :

- Préciser qui doit faire la déclaration :

- Préciser auprès de quel organisme :

B.E.P	SECTEUR SECONDAIRE ÉCRITS DU 08 JUN 2000	Session 2000	DURÉE 30 min	COEFF. 1
Épreuve : Vie sociale et professionnelle		SUJET	Page : 2 / 2	